



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>16947</b>	De <b>M. Victor Habert-Dassault</b> ( Les Républicains - Oise )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Justice</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Justice</b>
<b>Rubrique &gt; lieux de privation de liberté</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Surpopulation carcérale</b>	<b>Analyse &gt; Surpopulation carcérale.</b>
Question publiée au JO le : <b>09/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la surpopulation carcérale dans le pays. Si les conditions de détention sont grandement impactées par la surpopulation chronique, les conditions d'exercice de tous les personnels pénitentiaires s'en trouvent dégradées. Entre les problèmes de cohabitation dans les cellules, les tensions, les insultes, les menaces et agressions, les surcharges de travail s'accumulent y compris au niveau du service administratif. Le parc immobilier se détériore beaucoup plus rapidement, compliquant les opérations d'entretien courant. En sous-effectif chronique, les agents ont cet étrange sentiment qu'ils doivent eux-mêmes trouver des solutions. Il souhaite connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement à ce sujet.